FONDE EN 1893

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Lundi 3 et Mardi 4 Mai 1920

LE NUMERO 15 CENTIMES

LENDEMAIN DU Premier-Mai

La façon dont le Premier Mai a été fêté dans la région du Nord est un exemple du calme et de la discipline dont sont capables les organisations ouvrières.

D'imposants cortèges, d'émouvants discours ont marqué la puissance des syndicats, qui ont fêté par excellence la journée.

Il en a été de même, d'une manière générale, dans tout le pays. Et si Paris a été le théâtre de quelques événements violents, c'est que ceux-ci se sont produits en dehors de l'action syndicale, comme l'indique avec netteté le manifeste de la Commission exécutive de l'Union des Syndicats de la Seine.

Nous n'aurions donc qu'à enregistrer un succès total, si de douloureux et tragiques incidents ne s'étaient pas produits à l'occasion de manifestations organisées en dehors du cadre indiqué par l'Union des Syndicats.

La situation particulière de nos départements dévastés, où les conditions économiques sont déjà misérables, crée une atmosphère spéciale aux manifestations corporatives :

Point de charbon, des transports difficiles, une alimentation assurée par des moyens précaires, est-ce dans ces circonstances que pouvaient se développer sans un danger considérable pour tous, des grèves prolongées ?

Les cheminots du Nord, tout en s'associant par la pensée, aux revendications de leurs camarades du rail pour la nationalisation, n'ont donc pas cru devoir entraver le fonctionnement du ravitaillement en charbon, en denrées ou en marchandises de notre région.

Ils ont sagement agi.

La solidité de nos organisations ouvrières pouvait être sérieusement ébranlée si on ne tenait pas compte, avant de les engager dans des mouvements nationaux, des difficultés exceptionnelles de la vie dans nos régions dévastées.

Dans le Midi, dans l'Ouest, les milieux corporatifs n'ont pas, comme dans le Nord et le Pas-de-Calais, la grande expérience des grèves généralisées. Toutes les fois que l'intérêt essentiel de nos organisations syndicales l'a réclamé, la plus complète discipline a été observée par elles, et la grève décidée après mûre réflexion n'a pris fin que sur un ordre donné.

Le souvenir des grèves gigantesques des mineurs et des cheminots en fait foi.

Il est nécessaire que dans le présent et l'avenir cette même discipline soit assurée : elle a toutefois pour condition un examen préalable et attentif de la situation par les comités syndicaux qui sont les meilleurs juges dans l'opportunité de décider une action d'ensemble.

Nos corporations régionales n'ont jamais hésité à engager les luttes les plus dures qui aient été soutenues en France toutes les fois que cela a été nécessaire. Leur action, dans ces conditions, a été couronnée de succès.

Faut-il changer de tactique et courir des chances plus périlleuses au détriment de nos organisations et de notre région ?

Voilà la question qui se pose aujourd'hui.

Alex WILL.

Conférence aux Travaux publics

Paris, 2 mai. — Dimanche matin, au ministère des Travaux publics, s'est tenue, sous la présidence de M. Le Trocquer, une conférence à laquelle assistaient tous les chefs des services de chemins de fer, des mines et des ports.

Cette réunion a eu pour but d'envisager les différentes mesures à prendre en raison des grèves des cheminots, des mineurs et des dockers.

M. Caillaux à Mamers

Le Mans, 2 mai. — M. Caillaux a reçu, à Mamers, un bon accueil de ses partisans, qui lui ont offert des fleurs.

Le Conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, a protesté contre le jugement de la Haute-Cour et a adressé à M. Caillaux l'expression de sa sympathie.

Un nouveau timbre de 0 fr. 60

Pour faciliter l'affranchissement des lettres recommandées dont la loi du 29 mars a modifié la taxe, le sous-secrétariat des Postes vient de décider la création d'un nouveau timbre de 60 centimes. Il sera du même type que les timbres de la série de 40 centimes à 5 francs.

Un acte de folie d'automobilistes militaires

UN AUTOMOBILISTE TIRE SUR LES PASSANTS. — LA VOITURE SE BRISE AVENUE DE CHOISY. — TROIS MORTS. — QUATRE BLESSES.

Paris, 2 mai. — Une automobile du service de l'aviation, conduite par un militaire et occupée par deux individus et trois femmes, montait, hier soir, vers 10 heures un quart, l'avenue des Gobelins, lorsque, soudain, l'un des hommes se mit à tirer des coups de revolver. Une passante, Mme Rochas, 29 ans, habitant 72, avenue d'Italie, fut blessée au bras droit.

Des agents cyclistes se lancèrent à la poursuite du véhicule, dont le conducteur, redoublant de vitesse, gagna l'avenue de Choisy. N'ayant pas aperçu un poteau de la ligne du tramway, il alla se jeter contre cet obstacle. La voiture fut complètement brisée. L'un des hommes et une femme furent tués sur le coup. Leur identité n'a pas encore été établie.

Les quatre autres furent transportés à la Pitié. L'un d'eux, Léon Guillot, 32 ans, 28, rue Viala, — celui-là même qui, croit-on, fit usage de son arme, — succomba peu de temps après son admission. Les autres blessés, dont l'état est grave, sont : Gérard Dubois, soldat au 1er groupe d'aviation, 52, boulevard Lannes; Albertine Schneider, 16, rue du Petit-Pont, et Marie Simart, 16, rue du Gros-Caillou.

Sanglant 1er Mai à Paris

::: Violentes bagarres place de la République. - Le député Alexandre Blanc blessé. - La police tire sur les manifestants

PLUSIEURS BLESSÉS :: NOMBREUX TUÉS

Paris, 2 mai. — La matinée du 1er mai fut extraordinairement calme et rien ne faisait prévoir que l'après-midi serait péniblement troublée par les sanglantes violences de la police.

Le Métro fonctionnait à service réduit; les autobus, conduits par des volontaires, circulaient à vide, les voyageurs craignant de s'aventurer dans des véhicules maladroitement dirigés.

Violentes bagarres place de la République

Alexandre Blanc, blessé

Vers 3 heures 30 de l'après-midi, quelques manifestants ont arrêté, place de la République, un autobus Madeleine-Bastille, obligeant les voyageurs à descendre. 150 gardes républicains et 300 agents de police, massés dans les rues avoisinantes, chargèrent aussitôt, refoulant brutalement la foule vers le boulevard Sébastopol.

Sans qu'il paraisse y avoir eu provocation, au moment où les manifestants se hâtaient d'évacuer le terrain, la police se mit à tirer, faisant plusieurs blessés dans la foule.

Les députés Alexandre Blanc et Vaillant-Couturier, qui se trouvaient alors place de la République, furent violemment frappés par la police et conduits au commissariat voisin.

Après avoir reçu quelques soins, Alexandre Blanc fut reconduit à son domicile, dans une voiture d'ambulance.

Sanglante charge de police

Deux tués rue Beaurepaire

Les agents poursuivent les manifestants rue Beaurepaire, continuant à charger et à tirer. A l'angle des rues Beaurepaire et de l'Entrepôt, un jeune homme tombe, la carotide traversée par une balle. Un affolement dans la foule : les agents en profitent pour mener rudement la charge, faisant de nombreux blessés. Une bonne, âgée de 60 ans, au service du propriétaire du numéro 14 de la rue Beaurepaire, est atteinte mortellement par un projectile au moment où elle fermait les volets du premier étage à 18 heures 30. Une nouvelle bagarre se produisit à l'angle de la rue de Lancry et du boulevard Magenta. Les gardiens de la paix tirèrent à nouveau. Un manifestant est frappé d'une balle à la tête. Pendant qu'on enlève le cadavre, la foule se découvre, huant la police. Nouvelle charge, nouveaux blessés.

Nouvelle collision à la gare de l'Est

Un tué, plusieurs blessés

Vers 15 heures et demie, des groupes de manifestants se formèrent sur le boulevard de Strasbourg, à la hauteur du boulevard de Magenta. Ces deux avenues étaient barrées par des cordons de gardes municipaux qui contenaient avec peine la foule qui s'y pressait.

Quelques tramways Montrouge-Gare de l'Est, qui circulaient, conduits par des wattmen étrangers à la Compagnie, furent la cause des premières bagarres. Les manifestants les huèrent et leur reprochèrent leur attitude. Ils répondirent par des injures. C'est alors que quelques jeunes gens se massèrent devant une voiture et l'empêchèrent de poursuivre son chemin. Des vitres furent brisées. Les agents déblayèrent le boulevard de Strasbourg et refoulèrent les manifestants qui s'enfuirent. Il y eut quelques bousculades : une femme fut piétinée et blessée.

Le calme se rétablit quelque peu; mais d'autres tramways qui tentaient de descendre le boulevard, furent assaillis. On descella les plaques de fonte des patanes, on les brisa et on les projeta dans les vitres qui volèrent en éclats. Quelques voyageurs furent blessés.

Les agents de police massés près de la gare de l'Est chargèrent et ce fut le commencement de la bagarre. On entendit une dizaine de coups de revolver tirés par les agents. Un jeune homme qui se trouvait en avant fut grièvement blessé, face au numéro 63, du boulevard Sébastopol. Transporté dans une pharmacie de la rue de la Fidélité, il expira quelques minutes après.

Deux nouvelles victimes

Paris, le 2 mai. — On ne signale aujourd'hui aucun incident.

Contrairement à ce qui avait été dit tout d'abord, le nommé Thomassin, qui a reçu une balle dans le cou et a été transporté à l'hôpital, n'est pas mort. Toutefois, son état reste grave.

L'une des victimes de la journée du Premier Mai, Marius Bertrand, est originaire de Chissay (Saône-et-Loire). C'est un boucher sans domicile connu à Paris. Il a été trouvé blessé à l'angle du boulevard Magenta et de la rue de Lancry. Il est mort à l'hôpital Lariboisière. Son corps a été transporté à la Morgue.

La deuxième victime, Buols, est âgé de 25 ans. C'est un limonadier originaire de l'Aveyron. Deux individus inconnus l'ont amené à l'hôpital, prétendant l'avoir trouvé près du square Grisette, sur le boulevard Auguste-Blanqui. Il est décédé à l'hôpital Saint-Louis. On a trouvé sur lui une carte confédérale à son nom.

Les arrestations

Paris, le 2 mai. — Sur les 103 arrestations opérées pendant la journée du Premier Mai, une cinquantaine n'ont pas été maintenues.

Cet après-midi, au Petit Parquet, deux substituts ont interrogé les autres délinquants, qui sont inculpés de port d'armes prohibées, d'entraves à la liberté du travail, de dégradation de monuments publics et d'outrages aux agents. Parmi eux se trouve une employée des Postes de Montreuil-sous-Bois. En outre, cinq jeunes gens de moins de 21 ans ont été mis à la disposition de M. Warrin, juge d'instruction.

LES AGENTS BLESSÉS

Paris, 2 mai. — La préfecture de police fait connaître ce soir que six gardiens de la paix blessés au cours des manifestations du Premier Mai sont dans un état grave : ils sont soignés à l'hôpital ; 38 moins grièvement atteints ont cessé leur service ; 87 ont été légèrement contusionnés, mais n'ont pas cessé leur service. Le nombre des gardiens de la paix blessés est donc de 131.

Coup de feu contre un mécanicien

Versailles, 1er mai. — Samedi matin, à 2 heures 30, un coup de revolver a été tiré dans la direction du mécanicien du train G-163, à son passage sur le pont des Bouviers, entre Billancourt et Saint-Cyr. Le mécanicien n'a pas été atteint.

Le tragique bilan de la journée

On ne peut connaître exactement le nombre de civils blessés au cours des incidents du 1er mai. La plupart ont regagné leur domicile.

Voici la liste des personnes admises dans les hôpitaux :

Pierre Jouhamet, 19 ans, représentant de commerce, 3, rue Valette, atteint d'une balle à la cuisse; Georges Delpoye, 18 ans, chaudronnier, 39, rue de l'Orillon, blessé d'une balle à la cuisse; Marcel Tourneur, 25 ans, mécanicien, demeurant à Chatou, atteint d'une balle au bras; Alphonse Dixier, 57 ans, journalier, 81, boulevard de la Villette; Maurice Frédérique, 49 ans, journalier, 86, rue Philippe-de-Girard; Adrien Thomasson, 39 ans, journalier, 45, rue de la Marne; Morré, atteint d'une balle, rue du Faubourg-du-Temple.

Nous signalons qu'une femme qui se trouvait à sa fenêtre fut atteinte par une balle de revolver tirée par un manifestant, à l'entrée de la rue Beaurepaire. Cette femme, Mme Legros, qui habitait 14, rue Beaurepaire, a succombé peu après son admission à l'hôpital de la Pitié.

L'homme blessé d'une balle à la gorge, en même temps que Mme Legros, est décédé également à l'hôpital.

CENT TROIS ARRESTATIONS !

Paris, 2 mai. — La préfecture de police communique les renseignements suivants :

Cent deux gardiens de la paix ont été blessés, dont six encore en traitement dans les hôpitaux. Les autres sont soignés à leur domicile.

Parmi les six qui sont à l'hôpital, il y en a deux qui sont atteints grièvement.

Cent trois arrestations ont été opérées, dont soixante-dix-huit ont été maintenues.

Il y a six blessés civils dans les hôpitaux; d'autres qui ont été contusionnés, ne sont pas connus.

EN ITALIE

BAGARRES SANGLANTES A TURIN

Rome, 1er mai. — La journée a été très calme. Les services publics ont fonctionné, sauf celui des transports. La ville a présenté l'animation des jours de fêtes. Les principaux théâtres ont joué. Les cinémas, les magasins sont restés fermés.

Les nouvelles reçues de province disent que le 1er mai s'est passé dans la plus grande tranquillité, à Milan, Gênes, Venise, Bologne, Florence, Palerme, ainsi qu'à Ancône, et dans les autres villes industrielles de Ligurie. A Pize, Bari, Pavia, Vérône, Messine, Bonavento, et dans d'autres localités, la circulation des trains a été presque partout normale, sauf dans quelques centres où elle a été suspendue.

A Turin, une collision s'est produite entre un groupe de manifestants, et la force publique, qui a riposté après que quelques agents eurent été blessés par les éclats d'une bombe.

On compte parmi les manifestants deux morts et une trentaine de blessés.

La soirée s'est passée très calme, et sans aucun autre incident.

A Pola, les manifestants voulant attaquer une rue barrée, ont attaqué les soldats qui ont riposté. Un officier a été tué. Un manifestant a été tué. On compte une trentaine de blessés.

A Lontari et à Syracuse, hier soir, au cours d'une collision entre paysans et les membres d'un cercle, trois soldats ont été blessés.

Un émule de Bonnot à Bruxelles

IL BLESSE GRIÈVEMENT UN CHAUFFEUR D'UN COUP DE REVOLVER POUR S'EMPARER DE SON AUTO.

Bruxelles, 2 mai. — Samedi après-midi, vers 2 h. 1/2, le chauffeur Oscar Vanhimpe se trouvait avec son auto devant l'entrée du champ de courses de Stockel, quand il fut requis par un individu vêtu d'un uniforme d'officier de l'armée belge, qui lui demanda de le véhiculer pendant quelques heures. Le soi-disant officier se fit conduire dans une série de localités des environs de Bruxelles, si bien qu'il était 9 heures du soir quand le chauffeur ramena son client vers la ville. Le particulier demanda alors à Vanhimpe de le reconduire chez lui, à Etterbeek. Arrivé à l'adresse indiquée, l'individu fit remarquer au chauffeur que tout le monde était déjà couché et l'invita, s'il voulait être payé de sa course, à le conduire avenue de Tervueren. Arrivé à proximité de cet endroit, le client sortit soudain un browning de sa poche, et tira une balle de revolver à la tête du chauffeur. Machinalement, la victime avait bloqué les freins de sa voiture, qui s'arrêta aussitôt. Alors le malfaiteur sauta de son siège, s'empara du chauffeur qui avait perdu connaissance et le déposa sur le bord de la route. Il se mit ensuite au volant et partit à fond de train dans la direction de la ville. Plus tard, le chauffeur, dont la balle avait traversé la nuque et était ressortie sans atteindre d'organe essentiel, revint à lui et se traîna jusqu'au commissariat de police, où il fit part de l'audacieuse agression dont il venait d'être victime. Le chauffeur Vanhimpe donna de l'agresseur un signalement si précis que la police ne tarda pas à le retrouver. Il a été arrêté dimanche après-midi à son domicile. C'est un étudiant en médecine habitant avec ses parents, personnes très honorables, à Etterbeck.

COUR D'ASSISES DU NORD

Le crime d'un mari jaloux

Démobilisé en décembre 1918, Nestor Riche rentra à Abscon et reprit la vie commune avec sa femme, née Maria Dugimont, âgée de 33 ans. A la suite de difficultés et de scènes continuelles, celle-ci quitta le domicile conjugal avec sa fille et se retira chez ses parents, qui habitent également Abscon.

Riche revint voir sa femme à plusieurs reprises. Le 5 décembre, il vint à trois heures de l'après-midi, resta un moment debout dans la cuisine, puis ayant vu sortir sa belle-mère accompagné de la demoiselle Cloet, de la chambre de sa femme, qui était alitée, il y pénétra. Après avoir écarté sa fillette, âgé de 7 ans, il tira un coup de revolver sur sa femme, puis alla se constituer prisonnier à la gendarmerie.

La dame Riche avait été atteinte à la tempe gauche. Elle mourut une heure après. Le coup avait été tiré à bout portant.

Pour excuser son crime, l'accusé prétend que sa femme eut une mauvaise conduite avec des officiers allemands pendant l'occupation, qu'elle le traitait avec indifférence et qu'elle n'était pas enceinte de ses œuvres.

Toutes ces raisons sont sans fondement. De l'information, il résulte au contraire que les meilleurs renseignements sont fournis sur la victime, qui appartient à une famille honorable. Riche, qui n'a jamais été condamné, est bien noté. Il est cependant considéré comme intempérant et fréquente les cabarets.

RICHE EST CONDAMNE A DIX ANS DE RECLUSION.

La partie civile obtient 1 fr. de dommages et intérêts.

LA REDDITION DE MAUBEUGE

Les dépositions des généraux Messimy et Pau — Le général Pau en désaccord avec l'ancien Ministre de la guerre ::

Paris, 1er mai. — L'audition des témoins, commencée vendredi, s'est poursuivie samedi. Elle continuera plusieurs jours encore, le nombre des personnalités civiles et militaires à entendre dépassant encore plus de cent.

M. MESSIMY VOULUT-IL FAIRE FUSILLER LE GÉNÉRAL FOURNIER

La séance s'ouvre par la déposition du général Pau, le glorieux mutilé de 70, qui fut appelé, le 6 août 1914, au ministère de la Guerre :

— Vous allez partir pour Maubeuge, lui dit le ministre, M. Messimy. L'ancien gouverneur, le général Dessaleux, vous accompagnera. Vous le réinstallerez au poste du général Fournier, que vous ferez fusiller !

Le ministre était alors dans un état de nervosité visible. Aussi le général Pau ne voulut-il pas prendre au sérieux cette mission et fut-il convaincu que l'expression avait dépassé la pensée de M. Messimy.

Il s'informa des raisons de cette décision. Le ministre lui expliqua qu'il avait reçu du gouverneur de Maubeuge une dépêche alarmante, lui disant que la place n'était pas en état de se défendre et ne le serait pas avant une dizaine de jours. Le général Pau calma M. Messimy et lui proposa — ce qui fut accepté — de se rendre là-bas en mission, accompagné d'experts techniques.

Le général Pau a conclu son très éloquent exposé, en exprimant l'avis que Maubeuge ne pouvait tenir que quatre ou cinq jours, délai suffisant pour le rôle assigné à la place.

Interrogé par le bâtonnier, le général ajouta qu'il avait appelé l'attention du ministre sur le fâcheux effet qu'aurait une révocation sur l'autorité du gouverneur, et que c'est précisément pour restaurer cette autorité, au moins autant qu'en raison des mérites personnels du gouverneur, qu'il le proposa pour la troisième étoile.

Le général Dessaleux, qu'on entendit ensuite, déposa qu'il fut mandé au cabinet du ministre, où on lui dit que le général Fournier avait perdu la tête et que, pour le remplacer, le ministre l'avait nommé, lui, général Dessaleux, ancien gouverneur de Maubeuge. Le général Dessaleux partit donc avec le général Pau. Arrivé à Maubeuge, il constata que, loin d'avoir perdu la tête, le général Fournier savait parfaitement ce qu'il avait à faire.

LA REVOCATION ET LA REINTEGRATION DU GENERAL FOURNIER

Le général Messimy, ancien ministre de la Guerre, témoignant à son tour, explique que sa surprise fut douloureuse quand, le 6 août, il reçut du général Fournier une dépêche disant qu'il lui fallait un délai de dix jours pour mettre Maubeuge en état de résister « un peu ».

Le ministre résolut tout de suite de remplacer le gouverneur par le général Dessaleux, et il envoya le général Pau avec mission de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la défense de Maubeuge, installer le général Dessaleux et procéder aux sanctions nécessaires.

Le lendemain, ne recevant aucune nouvelle du général Pau, le ministre résolut de faire paraître à l'« Officiel » le décret de révocation du général Fournier, qui fut publié le 8.

Mais, à son tour, le général Pau lui rendit bon témoignage du général Fournier et l'adjura de rapporter la révocation du gouverneur.

M. Messimy résista d'abord, estimant qu'un ordre une fois donné ne doit jamais être rapporté. A la fin, cependant, sur les instances du général Pau, il annula la révocation du général Fournier et lui adressa une dépêche pour aviser le gouverneur qu'il avait toute sa confiance :

— J'ai toujours été d'une sévérité implacable pour les défaillances des chefs. La guerre est le paroxysme de la volonté, conclut le général Messimy, et le devoir est d'être impitoyable pour quiconque manque d'énergie. C'était la doctrine de la Convention, que l'Histoire a ratifiée.

Et M. Messimy revendiqua le paternité du mot célèbre « limogé » !

LE DESACCORD DES GENERAUX MESSIMY ET PAU

Après quelques incidents assez vifs, le général Pau et le général Messimy furent confrontés en vue d'établir si la révocation du général Fournier était décidée quand le général Pau reçut sa mission, ou si elle était subordonnée à l'enquête du général :

— M. Messimy avait-il donné pour instructions au général Pau de fusiller le général Fournier ?

— Je l'affirme sous la foi du serment, déclara le général Pau, en ajoutant qu'il n'avait pas pris au tragique ces mots, qui sans doute dépassaient la pensée du ministre.

— Je déclare, répondit M. Messimy, que mes souvenirs sont absolument contraires à ceux du général Pau. Et comment voulez-vous qu'au bout de six ans on se rappelle les termes exacts d'une conversation ? Je dis que c'est impossible, absolument impossible.

— En règle générale, c'est certain, remarqua le président. Mais ce n'est pas absolument impossible.

— Que le ministre, qui avait tant de préoccupations graves, ajoute le général Pau, ne se rappelle pas exactement tout ce qu'il a dit ou ce qu'on a pu lui dire, c'est naturel. Mais moi, qui avais été appelé dans son cabinet uniquement pour l'affaire de Maubeuge, j'ai gardé de notre conversation un souvenir très précis, et je puis jurer ce que j'affirme.

— Moi j'affirme, mais sans pouvoir jurer, répondit M. Messimy.

— Une simple affirmation ne peut peser autant qu'un serment, conclut le général Maistre.

DÉPOSITION DE M. PASQUAL

Il y avait eu encore entre M. Messimy, la défense — représentée par le bâtonnier Henri-Robert — et le général Legrand, le président, le général Pau, plus d'une escarmouche, et par moments des pointes assez vives. Mais le corps à corps fut évité et l'audience se termina pacifiquement par la déposition de M. Pasqual, député du Nord.

Le capitaine Pasqual, député du Nord, mobilisé à Maubeuge sous les ordres du général Fournier, estime que la révocation du gouverneur a eu de déplorables résultats. Après avoir expliqué les actes et les mesures prises par le général Fournier pour mettre la place en état de défense, il fait l'éloge du général Fournier et du général Ville, à Maubeuge et en captivité. Le témoin demande enfin à serrer la main des deux généraux, entendant démontrer ainsi — quelle que soit la suite du procès — qu'il conserve à leur égard l'estime et la déférence d'un subordonné reconnaissant.

L'audience est levée à 19 heures et renvoyée à lundi.

Le « Journal Officiel » coûte 50 centimes

Un décret, rendu sur la proposition du ministre de l'Intérieur, fixe à 50 centimes le prix de vente du numéro du « Journal officiel », à partir du 1er mai.

La Grève des Cheminots

La C. G. T. invite les mineurs, les marins et les dockers à se solidariser avec les Cheminots

Paris, le 1er mai. — La Fédération des Cheminots publie un communiqué dans lequel elle se déclare satisfaite de l'orientation prise par le mouvement de grève du personnel des Chemins de fer.

SUR LE P.-L.-M.

Marseille, le 2 mai. — On constatait dimanche matin dans la gare St-Charles, une légère amélioration sur la journée d'hier du côté du service de l'exploitation. Dans les dépôts le chômage est complet.

LE CHOMAGE EST GENERAL SUR L'ETAT

Paris, 2 mai. — On communique la note officieuse suivante : « Dimanche matin, la situation sur les divers réseaux était la suivante :

A l'Est et au Nord trafic normal, rares défections dans le personnel roulant comme dans le personnel sédentaire.

Sur l'Orléans la situation s'est légèrement améliorée.

L'Etat est le plus touché notamment dans les ateliers où le chômage est presque général. On s'efforce d'assurer un service restreint avec tous les moyens dont on dispose.

Pas de poursuites contre les membres de la Fédération des Cheminots

Paris, 2 mai. — On dément au parquet de la Seine, ainsi que le bruit a été répandu, que des mandats d'amener aient été lancés contre des membres de la Fédération des cheminots.

La C. G. T. invite les mineurs, les marins et les dockers à se mettre en grève lundi matin

La C. G. T. adresse aux corporations faisant partie du cartel : mineurs, inscrits maritimes, dockers, l'appel suivant, pour les inviter à appuyer de leur solidarité le mouvement de revendication nationale :

DÉCLARATION

La Commission administrative de la C. G. T. déclare qu'elle est pleinement solidaire du mouvement engagé par la Fédération Nationale des Travailleurs des chemins de fer. Elle proteste contre les publications tendancieuses de certains journaux adversaires qui tendent à accréditer l'opinion qu'un désaccord existe entre les organisations des cheminots et la C. G. T.

Ce désaccord n'existe pas et ne saurait exister dans la lutte actuellement engagée pour des revendications communes à tout le prolétariat.

DÉCISION

A l'appui de la déclaration qui précède, appliquant sa décision du 30 avril, la Commission administrative confédérale décide de joindre au mouvement des chemins de fer la grève générale des Inscrits maritimes, des Dockers et des Travailleurs du sous-sol.

En conséquence, la C. A. de la C.G.T. demande aux mineurs, aux marins et aux dockers de se mettre en grève à partir du lundi matin 3 mai aux côtés de leurs camarades cheminots.

La C. A., siégeant en permanence, est chargée de s'entendre avec les fédérations intéressées pour coordonner les efforts du mouvement.

Signé : le Bureau confédéral :

L. JOUHAUX, G. DUMOULIN, M. LAURENT, J. LAPIERRE, A. CALVEYRACH.

La Commission administrative :

BARTUEL, BOURDERON, BOUVIER, BUISSON, BIDEGARRAY, CHANVIN, COPIGNEAUX, CNUDDE, DUMAS, DOUMENQ, DESPLANQUES, GUINCHARD, HODEE, LEFEVRE, LENOIR, SIROLLE, délégué des cheminots; LEGRIS, LIVERGHAS M., MAMALLE, MARINIER, MERRHEIM, MONNIER, PASSERIEU, PERROT, PROVOST, RIVELLI, ROUX (Marius), ROUX, SAVOIE, VIGNEAUD, VANDEPUTTE.

La C. G. T. organise le mouvement gréviste

Paris, 2 mai. — La commission administrative de la C. G. T., réunie aujourd'hui, a pris connaissance des différentes mesures prises par le bureau confédéral et les fédérations intéressées en ce qui concerne l'entrée en mouvement des marins, des dockers et des mineurs.

A cet effet, des instructions ont été adressées aux unions départementales, ainsi qu'aux organisations des ports et des centres miniers qui doivent participer à la grève.

La Commission administrative a procédé à la constitution d'une commission composée de délégués des fédérations entrant en action qui centralisera les renseignements et restera en rapport constant avec le bureau confédéral.

A la Fédération des Cheminots

LA SITUATION EST SATISFAISANTE DIT UN DES PRINCIPAUX MILITANTS

Paris, 2 mai. — A la Fédération des cheminots, on se déclare très satisfait de la situation. Nous avons pu causer avec un des principaux militants, qui nous a déclaré :

« Sur le P. O. et l'Etat, la grève est presque totale et sur le P.-L.-M., le fléchissement du début tend à disparaître. Sur le Midi, on nous informe que la situation est excellente et l'arrêt du trafic est à peu près complète. Les réseaux les moins favorables à la grève sont le Nord et l'Est; sur l'Est, plus de la moitié du personnel est déjà en grève. L'autre moitié va suivre et le Nord également, dès demain, avec l'entrée en ligne des mineurs, des marins et des dockers, sera derrière la C. G. T. ».

Monmousseau révoqué

Paris, 2 mai. — Interrogé par l' « Intransigeant » sur les sanctions qui avaient pu être prises à l'égard des cheminots, M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, a déclaré :

— « Je sais que le directeur des chemins de fer de l'Etat a révoqué entre autres Monmousseau, Lévêque et Dejonckère; je ne vous cite que les principaux et vous pouvez dire que ces révocations sont définitives ».

La situation de la grève d'après une note des Compagnies

Paris, 2 mai. — Sur les divers réseaux, à 18 heures, le Nord, le P.-L.-M., l'Est, l'Etat, la situation reste stationnaire. Sur l'Orléans, le nombre des trains qui ont pu être mis en circulation est sensiblement plus élevé que ne le faisaient prévoir les horaires de ce matin. Dans la soirée, on espère rétablir trois express. Les trains de marchandises sont également plus nombreux.

Les services de trains sont presque normaux dans les régions bretonnes. A partir d'Angers où la situation était hier assez tendue, une certaine amélioration s'est produite. De même pour les services de la traction à Limoges et à Périgueux.

A Tours, des incidents pénibles se sont produits. Les femmes des ouvriers restés à leur poste ont été violemment malmenées et injuriées. La compagnie a reçu une lettre anonyme la menaçant de l'explosion de son usine électrique.

Sur le Midi, la grève s'est étendue aux dépôts de Bordeaux et de Toulouse; néanmoins le service prévu pour le cas de grève est assuré. Le service des trains de marchandises s'est même sensiblement amélioré.

Les directions des différents réseaux feront afficher dans les gares des avis au personnel l'invitant à reprendre le travail sous peine de révocation.

Mouvement intense à Bordeaux

Bordeaux, 2 mai. — La grève des cheminots affecte d'une façon appréciable les trois réseaux aboutissant à Bordeaux. On comptait ce matin 70 % de grévistes sur le P.-O., 75 % sur le réseau du Midi, et 50 % sur l'Etat. Dans certains réseaux du Midi, la proportion des chômeurs est de 90 %.

Beaucoup de trains n'ont pu fonctionner. Un service réduit a été organisé grâce aux concours bénévoles. Aucun incident n'est pourtant à signaler.

Les inscrits maritimes commenceront la grève lundi.

Les inscrits de Marseille feront grève aujourd'hui

Marseille, le 2 mai. — Les syndicats ont décidé que la grève arrêtée par le cartel confédéral des cheminots, mineurs et inscrits maritimes jouerait à partir de demain 3 mai. Toutes les autres décisions demeurent réservées.

LES TERRASSIERS DES VOIES DOIVENT CHOMER

Paris, le 2 mai. — Le syndicat des terrassiers de la Seine a décidé que les terrassiers qui travaillent sur les voies ferrées doivent cesser le travail tant que durera la grève des cheminots.

Les cheminots de Lille votent la grève jusqu'au bout

Hier, une réunion monstre a groupé, au nombre de plus de deux mille, les cheminots de Lille à la Bourse du Travail.

La séance, ouverte sous la présidence du camarade Lerouge, qu'assistaient Dequey et Lauer, a été une vibrante manifestation d'enthousiasme syndicaliste.

Warin et Delplanque, du Syndicat d'Hellemmes, firent un exposé clair de la situation, les délégués du groupe de Lille étant appelés d'urgence à Paris, le mouvement de grève s'étendant comme une tâche d'huile sur tous les réseaux.

Les camarades Thys et Lemoine, de Paris-Nord, apportèrent à l'assemblée les précisions nécessaires sur l'ensemble du mouvement et sur l'appui que leur donnait la Confédération Générale du Travail.

Après quelques échanges de vue sur des questions de détail, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

ORDRE DU JOUR

« Les syndicats des cheminots, réunis au grand complet, ce jour, à la Bourse du Travail, après avoir entendu les explications autorisées des militants; enregistrent avec enthousiasme dans le mouvement des cheminots la participation de la C. G. T., avec les dockers, les marins et les mineurs.

» S'engagent sur l'honneur à soutenir la lutte avec la dernière énergie sur son véritable terrain et ce, jusqu'à l'arrivée des militants appelés d'urgence à Paris.

» Ils ne reprendront le travail que sur ordre et après satisfaction complète de toutes les revendications qui sont celles de toute la classe ouvrière;

» Se quittent en se donnant rendez-vous demain matin, aux cris de Vive la Grève ! Vive la C. G. T. ! »

— Aujourd'hui, assemblée générale, à 10 heures du matin, salle Vauban, à Hellemmes.

Déclarations de M. Millerand

LE GOUVERNEMENT SAISIRA LA CHAMBRE D'UN PROJET DE REORGANISATION DES RESEAUX DE CHEMINS DE FER.

Paris, 2 mai. — M. Millerand, président du Conseil, a reçu dimanche les représentants de la Presse et leur a fait la déclaration suivante :

« Pour guérir les maux de la guerre, la France victorieuse et pacifique a besoin de travailler et de produire. Elle ne peut ni travailler, ni produire si le fonctionnement normal des transports ne lui fournit pas le ravitaillement en matières premières et le charbon. C'est l'heure qu'ont choisie les travailleurs du rail, des mines et des ports pour se croiser les bras et aggraver ainsi la crise de la vie chère, dont ils sont les premières victimes. Pour quel motif ? Aucune revendication corporative n'est faite. Hier encore, la Chambre et le Sénat manifestaient, une fois de plus, aux mineurs, leur sollicitude active en accueillant une de leurs revendications : l'extension aux ardoisiers de la loi sur les retraites

» On embarasserait singulièrement ceux qui parlent de nationalisation, si on leur demandait de placer sous ces mots une formule nette et pratique.

» **Fidèle à ses promesses, le gouvernement saisira la Chambre, à sa rentrée, du projet de réorganisation des réseaux de chemins de fer.**

» Dans tous les appels à la grève, on ne trouve rien que la volonté d'agiter le pays et de préparer des mouvements révolutionnaires. L'opinion publique est nettement hostile à cette agitation et à ces menaces; elle veut travailler dans la paix.

» Le gouvernement saura en ce qui le concerne, accomplir son devoir, qui est de maintenir l'ordre et d'assurer la protection du travail. Il fait, avec confiance, appel au bon sens et au patriotisme des travailleurs pour déjouer par leur résolution les excitations criminelles ».

Les Mineurs de la Loire

Saint-Etienne, le 2 mai. — Les mineurs ayant reçu par le vote du Sénat satisfaction en ce qui concerne l'assimilation des retraites des ardoisiers à celles des travailleurs du sous-sol, Durantton, secrétaire de la Fédération des mineurs de la Loire, vient d'adresser une invitation aux mineurs à continuer le travail jusqu'à nouvel ordre.